

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON N. B. 21 juillet 1922

A. J. LEBLANC, Administrateur

Nos Banques et Nous

LES AIDER VAUT MIEUX QUE LES CRITIQUER

Il n'est pas facile de faire l'inventaire des capitaux canadiens-français. La statistique des banques et des autres institutions financières n'indiquent pas la provenance des fonds qui y sont engagés. Mais il est relativement aisé d'arriver à une estimation approximative. D'après quelques économistes qui se sont livrés, en ces derniers temps, à des investigations qui ne s'écartent guère de la réalité, assurément, la race canadienne-française dispose d'au moins un demi-milliard de capitaux. Le chiffre paraît étonnant au premier abord, mais qu'on s'arrête à faire l'analyse de ce total et on sera moins émerveillé de la "grosse rivière" en remontant la multitude des petits ruisseaux de l'économie.

Nous avons au bas mot 130,000,000 dans nos trois banques d'escompte. Nous avons dans nos deux banques d'épargne \$51,000,000. Nous possédons de dix à douze millions d'actions dans les diverses banques anglaises comme canadiennes-françaises. Les dépôts d'épargne des Canadiens-français dans les banques anglaises sont estimés à une quarantaine de millions. Il faut tenir compte de fonds placés à la caisse d'épargne du Dominion. La seule addition de ces sommes forme un total assez imposant. On arrive d'après un article de l'ACTION FRANÇAISE de juin 1921 auquel nous empruntons ces chiffres, à quelque chose comme un quart de milliard; mais ce n'est pas tout. L'épargne canadienne-française forme d'autre ruisseaux. Une maison comme la nôtre qui place chaque année pour plusieurs millions d'économies en sait quelque chose. Il y a ensuite le placement sur hypothèques, qui reste assez populaire, surtout dans les campagnes, si quelques accidents récents en ont légèrement diminué la vogue. En tenant compte des sommes placées par les courtiers de bourses, les courtiers en bons et obligations municipales, scolaires, paroissiales et autres, on n'aura pas de peine à former l'autre quart de milliard qui nous est nécessaire pour atteindre le grand total d'un demi-milliard.

LES CAPITAUX DESERTEURS

Cette somme importante constitue un réservoir d'argent que pour le conserver et l'accroître, il faut placer à bon escient. Il serait imprudent de verser des sommes importantes directement dans l'industrie. Pas plus comme nation que comme individus nous n'avons le droit de nous payer "ce luxe pour homme riche" de la spéculation. Notre situation, relativement modeste, nous commande la prudence. Loin de nous l'idée de proscrire les participations dans toutes les entreprises de commerce ou d'industrie, mais nous ne faisons que répéter à l'épargnant le conseil de l'expérience : placez vos économies, ne les gardez pas, comme autrefois nos pères, dans le bas de laine improductif. On n'a pas le droit de les enfouir. L'Évangile condamne celui qui enterrera son talent. Il est de notre devoir de faire fructifier notre argent pour nous et pour les autres; mais il est de notre devoir de le conserver et, pour le conserver, il ne faut pas le risquer. Au reste, n'existe-t-il pas un moyen d'aider chez nous au développement d'industries nécessaires sans que l'épargnant prenne lui-même les risques qu'il ne peut pas et qu'il ne doit pas assumer, étant donné la modicité de ses ressources. Ce moyen existe et pourtant nous n'en tirons pas tout ce qu'il pourrait rendre. L'auteur de l'article où nous avons déjà puisé les chiffres ci-haut, M. George Pelletier, constate que "une quarantaine de millions sont placés dans les banques anglaises au compte d'épargne, par les nôtres." A quoi sert cet argent? A alimenter, à développer, à créer des industries qui seront, dans la plupart des cas, des industries anglaises. Pourquoi ces quarante millions ne sont-ils pas déposés dans des banques canadiennes-françaises? Peut-on trouver une raison acceptable pour expliquer leur désertion, le mot est juste, car ce sont des fonds qui ne luttent pas, qui ne combattent pas au poste où ils devraient être.

Parlera-t-on de garanties supérieures? C'est risible. Toutes les banques sont réglementées de la même façon, soumises à la même inspection, tenues à la même prudence, obligées d'accumuler proportionnellement les mêmes réserves. Voudra-t-on prendre des exemples dans le concret, parler de l'instabilité de telle ou telle institution canadienne-française. A cette affirmation, les faits donnent le plus éclatant démenti. Il y a eu récemment fusion de deux banques anglaises ou plutôt absorption, à la suite d'une crise, de l'une par l'autre.

LES VRAIS COUPABLES

Enfin, on adresse des reproches amers aux banques canadiennes-françaises. On les dit étroites, serrées, d'une prudence franchement timorées. On les accuse de hérisser chez elles le crédit de tant de difficultés que les plus patients s'y lassent, qu'ils vont chez la voisine où on les accueille avec une politesse extrême, ou on assume, le sourire aux lèvres, les risques les plus formidables. Qui ne voit que nous tournons ici dans un cercle vicieux? Comment peut-on reprocher à des banques aux capitaux plus modestes la prudence. Si un monsieur leur demande un million d'escompte qui engagerait un quarante-huitième, ou un cinquantième ou un soixantième de leurs dépôts, il est évident qu'elles se montreraient exigeantes, qu'elles demanderaient de fortes garanties ou qu'elles seraient même contraintes de refuser ce prêt. Elles ne peuvent pas assumer des risques qui leur porteraient un coup formidable en cas d'échec. Mais qu'on leur donne à elles trois quarante millions de dépôts nouveaux, qu'on augmente

leurs ressources et on les verra tout de suite deserrer, la poigne, se montrer aussi larges et aussi généreuses que leurs soeurs anglaises. Ni les unes, ni les autres ne manquent de chefs capables de leur donner une impulsion, de les conduire dans une voie sûre : sous le rapport capital-intelligence, elles sont aussi bien équipées, personne n'y contredira, que les meilleures des banques anglaises, leur seul point faible est dans la faiblesse des dépôts, dans le fait qu'un trop grand nombre des nôtres portent ailleurs leurs économies.

Mais l'éducation se fait petit à petit. Que tous ceux qui ont quelque influence y poussent.

MEDITATIONS ECONOMIQUES

Qu'on lise cette page que nous voulons citer en terminant. Elle contient matière à plusieurs méditations économiques :

"Certes, il convient, dans les placements de ses épargnes, de rechercher d'abord si les entreprises canadiennes-françaises qui les sollicitent sont sérieuses. Il n'est pas osé de dire que plusieurs l'étaient qui, faute de cet argent, ont dû disparaître. Quelques centaines de milliers de dollars canadiens-français les eussent portées à travers la période difficile des débuts ou de l'agrandissement. Il aurait peut-être, en certains cas, fallu courir des risques limités, que diminuaient d'autant les qualités morales d'ensemble, l'esprit réfléchi, les connaissances techniques, la valeur réelle des industries dans le besoin d'argent, ainsi que la certitude de trouver un marché chez les nôtres. La masse de nos épargnants a cru devoir, trop souvent, placer son argent ailleurs. Elle ne l'a pas toujours mieux placé; elle l'a parfois même tout à fait perdu. Des sommes plus importantes de notre argent à nous, dans nos banques à nous, et dans nos entreprises à nous, eussent été un excellent facteur de notre industriel. Nous ne faisons que commencer à l'entendre.

Et puis, a-t-on assez renseigné notre public, pendant des années, sur la nécessité de placer son argent au mieux des intérêts de notre race? Qui l'a instruit, sur ce point, avant 1910? Ou plutôt, jusque là, en a-t-il souvent entendu parler? Il n'y a pas bien des années que nos journaux s'intéressent à la question économique, informent leurs lecteurs là-dessus, développent chez eux cette idée que, si nous voulons tenir chez nous toute notre place, nous ne devons pas être que les porteurs d'eau et les scieurs de bois de l'étranger, américain ou anglais. Nos revues économiques ne datent que d'hier. Ce n'est que d'avant-hier que certains de nos quotidiens, les autres ont à peine une décennie, il faut le noter, — disent à leurs lecteurs ce qui se passent dans le champ économique. Pendant des années, la basse politique, l'information tapageuse, les potins de carrefour, la publicité d'industriels étrangers, ont rempli nos journaux. Des lanceurs d'affaires mirabolantes y ont obtenu, pour des entreprises dépourvues de tout sérieux, ou trop de gens crédules ont placé leur argent pour l'y perdre, ce qui les a ensuite mis en méfiance, une publicité fort mal surveillée. D'autre part, pressée de faire entrer l'argent dans sa caisse, une partie de notre presse ne s'est pas assez intéressée, à venir à ces années-ci, à des mouvements, à des affaires, à des entreprises légitimes qui, si on eut fait quelques bruit autour d'elles auraient pris un développement qu'elles attendent encore, eussent reçu un encouragement qu'elles ne font que commencer à recevoir."

AU VOL

Nos fermiers sont contents. Les récoltes s'annoncent bien, le foin spécialement. En descendant du "Petit Sault" passant par St-Basile Ste-Anne, St-Léonard, il nous fait plaisir d'entendre dire que les grandes pluies n'ont pas été nuisibles, au contraire, la moisson promet beaucoup.

Au Madawaska on n'a guère envie d'abandonner la terre. C'est vraiment consolant et rassurant de voir les nouvelles constructions qui s'élèvent ça et là, et combien de jeunes ménages sont à se loger sur une terre nouvellement achetée. Voilà une jeunesse qui sait agir sagement, et qui fera du Madawaska l'un de ses plus beaux et plus prospères comtés de la Province.

Les gens du Madawaska sont très actifs et industrieux. Deux qualités qui assurent l'avancement et le progrès. Attendons à demain! Notre comté fera belle figure dans la Province, et comme centre agricole, s'acquerra une renommée dont la Province entière sera fière.

N'est-ce pas éditant de voir nos institutrices se rendre si utiles pendant les vacances. Nous les trouvons au routé ou occupées à faire des pelotons avec un instrument si primitif que nous ne saurions vous le nommer. Nos félicitations à ces jeunes filles qui méritent d'être imitées.

La petite ville de St-Léonard, petite ville très évoluée, possède en l'Hotel Cyr, un hôtel de tout premier ordre. C'est une maison absolument moderne, où le voyageur trouve tous les confort qui lui fournissent les grands hôtels, soit

canadiens, soit américains.

J. B.

Pendant son sommeil

Elle fait une chute du second étage.

Madame Vital Cyr de Ste-Agathe, Me, actuellement en promenade chez son genre Monsieur Louis Nadeau demeurant sur la 4^{re} rue, a été victime d'un fâcheux incident au cours de la nuit de dimanche dernier. Madame Cyr fut prise d'une attaque de somnambulisme, et se mit à marcher dans la maison. Les alentours lui étant étrangers, ou du moins peu familiers, elle s'égarait, et tomba du deuxième étage. Une fracture du coude et de l'épaule ainsi que nombre de contusions ont été le diagnostic du docteur Laporte, appelé en toute hâte.

Vu son âge assez avancé Madame Cyr prendra quelques temps à se rétablir, mais on espère que la guérison s'effectuera heureusement.

RETROUVE

Le Système de Comptes McCaskey appartenant à M. Pat Fournier de cette ville, lequel avait été volé en même temps que l'automobile de M. Davies de Grand Sault a été retrouvé la semaine dernière par M. Jos Pelletier, sur le chemin de Caribou Me. M. Pelletier s'en allant du côté de Caribou Me., et étant arrêté dans le portage pour se reposer, son jeune fils qui était avec lui, en faisant une tournée dans le bois où ils s'étaient arrêtés, trouva la caisse en question, et la ramena au propriétaire. La caisse avait été ouverte et l'argent qu'elle contenait avait été enlevé, mais les comptes n'avaient pas été touchés. Il ne reste plus maintenant qu'à attraper les voleurs, qui nous l'espérons seront bientôt arrêtés et mis en lieu sûr.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL

Capital autorisé \$5,000,000.00

Capital Payé et surplus \$4,500,000.00

111 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île d'Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgoïn, gérant local.

Attention !

Sauvez la surface

- Pour vos -

Peinture Vernis Papier à mur, Moulures, Vitres, Peintures Vernis, Sableur électrique à Plancher, Carres Oval et carré de toute nouveauté. Encadrement, moulures à cadres de toute espèce, bourrage de meuble.

Allez chez

J. W. LANDRY, Peintre

Edmundston, N. B.

A des prix raisonnables

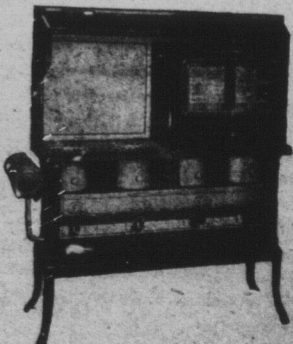


Chauffeur Automatique McClary, pour l'eau

Nous avons aussi une très belle ligne d'outils pour menuisier à des prix qui vous étonneront.

Grand Assortiment d'Appareils Electriques modernes. Vous êtes cordialement invités à visiter nos accessoires Electriques etc., nos prix sont les plus bas.

- Trille pain Electrique \$4.50 à 6.50
- Fer à repasser Electrique \$4.00 et 5.50
- Evantails Electriques de \$12.50 et plus.
- Poêle de cuisine Electrique, Vibrateurs à message Electrique
- Aussi nous avons un très bel assortiment de glacières nouvelles modèles.
- Assortiment complet de poêles à l'huile de deux, trois, et quatre feux.
- Boyaux pour arrosage en caoutchouc cordé de première qualité 1/2 pc. 18c. par pied 1/4 pc. 20c. par pied.



Poêle à l'huile automatique McClary

L. A. DUGAL EDMUNDSTON, N. B.